

## Quel producteur de déchets suis-je ?

La réponse dans la newsletter du SIDEL de Lectoure



Quel producteur de déchets suis-je ?

Le SIDEL (syndicats intercommunaux de la Lomagne) vous informe régulièrement à travers sa newsletter. Dans celle du mois de mars, il vous propose un document ludique pour répondre à la question : "Quel producteur de déchet suis-je ?"

### QUEL PRODUCTEUR DE DÉCHET SUIS-JE ?

Grâce au tableau ci-dessous, j'évalue ma production de déchets.  
Par exemple, un foyer de 2 personnes produit en moyenne 1 sac poubelle de 25 litres par semaine. Au delà, le foyer ne trie pas suffisamment et produit plus que la moyenne départementale.

	25 litres			50 litres		
	moins de 10 personnes	10 personnes	10 personnes	10 personnes	10 personnes	10 personnes
Foyer d'une personne	😊	😞	😞	😞	😞	😞
Foyer de 2 personnes	😊	😊	😞	😞	😞	😞
Foyer de 3 personnes	👑	😊	😊	😞	😞	😞
Foyer de 4 personnes	👑	👑	😊	😊	😞	😞
Foyer de + de 4 personnes	👑	👑	👑	😊	😊	😞

👑 **Champion toutes catégories. Je continue comme ça.**  
 😊 **Bravo ! Je produis peu de déchets. Je retourne la page pour devenir champion !**  
 😞 **Je peux encore faire mieux. Je retourne la page pour atteindre la perfection !!**  
 😞 **Je produis trop de déchets dans la poubelle noire. Je retourne la page pour trouver des solutions pour en produire moins !**

Il vous permet également de trouver vos propres solutions simplement en vous posant les cinq questions ci-dessous.

### JE TROUVE MES SOLUTIONS EN ME POSANT 5 QUESTIONS :

Aucun tri n'est réalisé après la collecte des ordures ménagères, dont le contenu est entièrement enfoui.

**QU'EST-CE QUE JE FAIS AVEC LES DÉCHETS COMPOSTABLES ?**  
 Il existe des solutions pour valoriser les épluchures de fruits et de légumes :  
 Par exemple : le compostage et 2 poules pour réduire les déchets

**QU'EST-CE QUE JE FAIS AVEC LES PAPIERS ET CARTONS ?**  
 Les papiers et emballages cartons sont à déposer dans la poubelle jaune pour être recyclés.  
 Retrouvez les autocollants stop pub dans toutes les mairies et autres points relais du Gers.

**QU'EST-CE QUE JE FAIS AVEC LES EMBALLAGES EN VERRE ?**  
 Les emballages en verre se recyclent à 100% et à l'infini s'ils sont déposés dans un conteneur à verre.

**QU'EST-CE QUE JE FAIS AVEC LES EMBALLAGES PLASTIQUES ?**  
 TOUS les emballages en plastique (pot de yaourt...) sont à déposer dans la poubelle jaune pour avoir une seconde vie.

**QU'EST-CE QUE JE FAIS AVEC LES VIEUX VÊTEMENTS ?**  
 Mon village dispose d'une borne textiles. Je peux y déposer tous mes vêtements usés ou trop petits ainsi que mon linge de maison troué, la maroquinerie et les chaussures (nouées par paire). Les textiles doivent être impérativement propres et en sac.

Par ailleurs, le SIDEL informe les usagers que la campagne 2021 de distribution de kit de compostage débutera ce mois de mars.

Le compostage permet de réduire la quantité de déchets dans notre poubelle. Résultat : moins de déchets à transporter et à enfouir.

Dans le cadre du programme de prévention des déchets, le SIDEL et Trigone encouragent la pratique du compostage et proposent un "kit de compostage" pour 10 €, composé d'un composteur d'une capacité de 400 litres, d'un seau de 10 litres à usage de poubelle de cuisine pour collecter les bio-déchets de la maison. L'ensemble est accompagné d'un guide avec des conseils d'installation et d'utilisation.

Les distributions reprennent dans le respect des règles sanitaires et des gestes barrières.

Pour bénéficier de ce kit de compostage à 10 €, il suffit de s'inscrire auprès du SIDEL. Vous recevrez alors une invitation pour venir retirer votre kit dans les locaux du SIDEL. Une animatrice pourra répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le compostage.

Réservation sur le site du SIDEL.